



**Force Ouvrière Enseignement Supérieur et Recherche**

**FO ESR**

*Membre de la fédération FNEC FP-FO*

6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 56 93 22 88 ou 01 56 93 22 50 - [foesr@foesr.fr](mailto:foesr@foesr.fr) - [www.foesr.fr](http://www.foesr.fr)

---

## **Déclaration au CNESER du 19 novembre 2019, au nom de FO ESR, de la FNEC-FP FO, de la Confédération Cgt-FO**

Il y a onze jours un étudiant s'est immolé par le feu devant le CROUS de Lyon.

FO ESR, la FNEC-FP FO et la confédération FO tiennent à faire part de leur profonde tristesse, de leur sidération et de leur solidarité envers cet étudiant syndicaliste, ses proches et ses camarades de Solidaires-Etudiants.

Depuis, des étudiants se rassemblent partout en France pour dénoncer la précarité dans laquelle on les maintient et demander les mesures qui leur permettraient tout simplement de vivre et d'étudier.

Nous nous adressons à la ministre, et au-delà à tout le gouvernement : où est le plan d'urgence du ministère pour les étudiants, qui devrait être présenté aujourd'hui dans ce CNESER ?

Ce qu'il faut, ce sont les créations de postes nécessaires pour la vie et la santé des étudiants : médecins, infirmières, assistantes sociales, psychologues ... Ce qu'il faut, ce sont des bourses qui permettent aux étudiants de ne pas être contraints de travailler pour subvenir à leurs besoins : si l'on veut la « réussite » des étudiants, comme prétend le vouloir le ministère, la première des conditions est de leur permettre de se consacrer à leurs études. Ce qu'il faut, ce sont des logements et des restaurants du CROUS, non des garanties d'État pour les paiements aux bailleurs privés. Ce qu'il faut, c'est une annulation immédiate de l'augmentation des frais d'inscription, en application de la décision du Conseil constitutionnel qui consacre le principe de la gratuité de l'enseignement supérieur public. Ce qu'il faut, c'est la possibilité pour les jeunes de continuer leurs études dès lors qu'ils ont acquis leurs grades universitaires, avec toutes les créations de postes nécessaires pour assurer le service public qui leur est dû : pas de sélection à l'entrée en 1<sup>e</sup> année, pas de sélection à l'entrée en master. Ce qu'il faut, c'est qu'on ne les précarise pas encore davantage lorsqu'ils se préparent à devenir enseignants, comme c'est le cas avec le projet de réforme de la formation des enseignants. Ce qu'il faut, c'est la fin des diplômes à frais d'inscription dérogatoires et la fin des certifications externes onéreuses par des entreprises privées, comme celles portées par des textes qui nous sont présentés aujourd'hui.

Dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des collègues ploient sous la charge de travail, ce sont plus de 7000 postes de maîtres de conférences qui seraient nécessaires pour retrouver l'encadrement qui existait il y a vingt ans, où il était déjà insuffisant ! La recherche ne peut plus se mener qu'au fil des projets, avec de moins en moins de personnel statutaire, et les lignes de cadrage du projet de loi LPPR ne peuvent que renforcer ces entraves au développement de la recherche. Tous les personnels statutaires des établissements d'enseignement supérieur et de recherche subissent, comme tous les fonctionnaires, la stagnation du point d'indice (- 18 % de perte de pouvoir d'achat depuis

2000), alors même que les charges de travail, dans ce secteur aussi, comme aux urgences, ne cessent de s'accroître. Des milliers de postes sont "gelés" dans les universités. Les contractuels, loi de transformation de la fonction publique aidant, n'ont plus aucun espoir d'accéder à aucun poste statutaire.

Nous nous adressons à la ministre et au gouvernement : où sont les moyens pour empêcher cet effondrement, où est le budget qui devrait être aujourd'hui présenté devant le CNESER ?

Les moyens ne sont pas là, bien au contraire : quels que soient les artifices rhétoriques ou comptables, le ministère présente un budget exsangue, avec un niveau moyen de dépenses par étudiant qui baisse !

Et même, il persiste et signe dans les mesures de détérioration : annonce de la non compensation aux universités de l'avancement de carrière des fonctionnaires (fallacieusement nommé "GVT") ; chômage pour les contractuels ou mobilités forcées pour les fonctionnaires qui travaillaient dans des COMUE dont la création était néfaste aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et dont la dissolution est aujourd'hui annoncée ; prolongement des attaques contre les diplômes nationaux et qualifiants, comme c'est le cas pour le DUT ; renforcement de la territorialisation, c'est-à-dire de l'officialisation de l'inégalité dans le territoire national, comme l'illustrent les textes sur les recteurs de région ; politique de soutien à l'apprentissage au coeur même du système de la formation, porteuse de la suppression massive d'heures de cours, fournisseuse de main d'oeuvre à bas prix aux entreprises, épargnant de plus à celles-ci le coût de la formation, comme l'illustrent les textes sur la licence professionnelle ou la transposition des mesures de la loi sur la formation professionnelle ; soutien aux officines privées par la délégation de missions de service public qui sont ainsi peu à peu privatisées, comme en témoignent les textes sur la certification en langue ; contractualisation accentuée, comme le montre le texte sur le certificat à l'aptitude à l'enseignement français à l'étranger, destiné à remplacer des détachés titulaires par des contractuels.

Et ce sont maintenant les retraites, salaires continués des fonctionnaires ou salaires différés des contractuels, qui seraient attaquées.

Comme chaque année, on ne peut qu'affirmer que « le compte n'y est pas ». Mais cette année, la présentation d'un tel budget et de tels textes dans un tel contexte frôle la provocation.

À partir du 5 décembre, les salariés tous secteurs confondus se mettront en grève contre le projet Macron-Delevoye de réforme des retraites qui programme une baisse drastique des retraites de tous. Ne croyez pas que les revendications catégorielles ne ressurgiront pas à cette occasion. Les salariés de l'enseignement supérieur et de la recherche s'y préparent, très souvent dans l'action commune, et FO ESR, avec sa fédération, la FNEC FP-FO, avec la confédération Force Ouvrière, y contribuent.

**Des mesures d'urgence doivent être prises, pour les étudiants, pour les personnels. Le PLF 2020 n'a pas encore été voté, il est encore temps.**

**Et cette politique doit être arrêtée.**